



N° 0471 du 19 au 25 Octobre 2021- Prix : 250 F CFA

SANTÉ / ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE :

Le cadre fixé, la balle dans le camp du gouvernement P.3



Mme Victoire Tomégah-Dogbé,
Cheffe du Gouvernement

COVID 19 : La décrue des contaminations se poursuit P.5



Col Djibril Mohaman, Coordinateur de la CNGR

ECONOMIE : Léger repli de l'activité de commerce au 2^e trimestre 2021 P.4



Une femme devant son étalage

DIALOGUE POLITIQUE TOGO-UE : L'UE salue les efforts du Togo dans la gestion de la crise pandémique P.6



Les deux délégations lors des travaux.

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Orage
29°C
Après-midi:
Orage
25°C

EDITO

Etre humble !!!

Le succès, dans toute l'vie humaine, passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui, doucement, nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car, il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire, ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier, dans son ignorance et son manque d'humilité, est enclin à toute sorte d'actes asociaux et rabaissants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque, dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

MÉDIAS /CONCOURS SUR LE CIVISME FISCAL :

Huit (8) meilleures productions primées

Les lauréats du concours sur les déterminants du civisme fiscal sont enfin connus. Ils étaient 37 candidats de la presse écrite, presse en ligne, la radio et la télévision à prendre part au concours initié par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et soutenu par l'Office Togolaise Des Recettes (OTR). 8 candidats parmi les 37 ont été primés par le jury sur les critères de pertinence, professionnalisme et la qualité de la production.

En presse écrite c'est Idrissou Faisal du journal la Symphonie qui a décroché le premier prix. Le deuxième prix est allé à David Soklou de la Gazelle info. En presse en ligne, c'est Akey Augustin du site d'information le *clik.com*, qui prend la première place et Rachel Doubidji, de *togotopnews.com* occupe la seconde place. Au niveau de la radio, Lossou Komi, de Kanal FM, vient en tête du classement et le deuxième prix va à Waklati Edmond de Nana FM. Dans la catégorie presse de l'intérieur, Atana Eszolim, de la radio Azur Anié qui occupe la première place et Kuma Koffi de radio Danye, la seconde place.

Les premiers de chaque catégorie ont reçu une enveloppe financière de 300.000 francs cfa et les deuxièmes sont repartis chacun avec une somme de 200.000 francs cfa. Ce concours est organisé par l'observatoire Togolais des médias, Observatoire togolais des médias (OTM) et l'Office togolais des recettes (OTR), dans le cadre de la journée de la liberté de la presse, célébrée chaque 3 Mai et aussi de sensibiliser les populations sur le civisme fiscal. Ces prix ont été décernés en présence de M. Kokou Tchodié, commissaire Général de l'Office Togolaise des Recettes. Il a exhorté les professionnels de la



Photo de famille

presse a plus de professionnalisme et d'aider l'OTR à atteindre ces objectifs.

Pour Fabrice Petchezi, il était question d'amener les journalis-

tes à s'intéresser à la question de la fiscalité et, ensuite, informer, sensibiliser le contribuable à s'acquitter de son devoir civique, ce qui va permettre à l'OTR d'amé-

liorer les recettes fiscales et douanières.

Au total 37 journalistes ont participé à ce concours. " Nous avons souhaité une participation un peu plus grande, c'est une première édition et nous espérons qu'à l'avenir il y aura beaucoup d'engouement autour de ce concours ", a indiqué le président de l'OTM.

La deuxième édition est prévue pour les prochains mois et les organisateurs souhaitent plus de participants.

Dodo ABALO

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Faisons d'ELLES des championnes consommons local

Mois du consommateur LOCAL

La réussite des entreprises locales fait notre richesse

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

SANTÉ/ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE :

Le cadre fixé, la balle dans le camp du gouvernement

C'est l'une des rares fois qu'une séance plénière de l'Assemblée nationale a suscité autant d'intérêt des élus du Peuple. Deux tours de séances de questions lors du débat général n'ont pas suffi pour étancher la soif des députés à cerner les contours du projet de loi sur l'AMU. Les questions ont fusé et les ministres ont dû s'exécuter plusieurs fois, usant souvent de pédagogie, avant de convaincre.

Par Ali SAMBA

Tout compte fait, la loi instituant l'assurance maladie universelle (AMU) est désormais effective. Et, bien sûr, il ne s'agit que du texte de loi qui fixe donc le cadre juridique dans lequel cette assurance maladie universelle sera exécutée. Selon le gouvernement, l'adoption de l'assurance maladie universelle répond à un principe social cardinal énoncé à l'article premier de la Constitution togolaise, qui dispose que la République togolaise est un État de droit social. La réforme législative opérée permet de passer du droit juridiquement affirmé à la santé au droit réellement exercé de se soigner.

Dans le premier axe de la feuille de route gouvernementale 2020-2025, relatif à la protection sociale dans le pays. " Il permettra de garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de la solidarité dans le financement", a rappelé la ministre déléguée chargée de l'accès universel aux soins, Agba Assih Mammissilé. " La loi instituant l'assurance maladie universelle ambitionne non seulement de garantir l'exercice effectif du droit de se soigner, juridiquement affirmé dans les dispositions de l'article 34 de la Constitution, qui proclament que " l'État reconnaît aux citoyens le droit à la santé. Il œuvre à le promouvoir ", mais aussi celui d'autoriser l'accès de tous à la même qualité de soin ", précise la Présidente de l'Assemblée nationale Yawa Tsègan.

Au gouvernement, on rassure que des études ont été réalisées depuis le début du processus en 2014, avec l'appui des experts. Toutefois, le système est dynamique car le coût évolue selon le panier de soins qui sera retenu, selon les facteurs exogènes comme le coût des médicaments et autres produits de santé (réactifs et examens médicaux) et même selon l'inflation. Les études actuarielles sont en cours pour déterminer le coût global de l'assurance maladie. Le nouveau système prendra en compte les agents publics et assimilés, les travailleurs régis par le code du travail (secteur privé formel), les



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Chef du Gouvernement

acteurs de l'économie formelle et agricole, les indépendants, les bénéficiaires de pension et de rentes, ainsi que les personnes qui ne disposent pas de ressources nécessaires pour contribuer à l'assurance maladie obligatoire.

Le gouvernement a indiqué que le régime d'assistance médicale est au profit des personnes formellement identifiées grâce au registre social unique comme étant dans l'incapacité temporaire ou définitive de contribuer, d'elles-mêmes, à l'assurance maladie obligatoire. Le financement du système est essentiellement assuré par les cotisations solidaires des bénéficiaires, les dotations et contributions de l'Etat.

L'assurance maladie universelle (AMU) comprend deux (02) régimes : un régime d'assurance maladie obligatoire de base (RAMO) et un régime d'assistance médicale (RAM).

En ce qui concerne le RAMO, il est fondé sur le principe contributif ainsi que sur celui de la mutualisation des risques. Sont assujettis à ce régime d'assurance, les fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités locales, des établissements publics et des personnes morales de droit public; les membres des institutions publiques, pour la durée de leur mandat; les travailleurs régis par le code du travail, notamment ceux assujettis au régime de sécurité sociale; les titulaires de pension des deux (02) secteurs public et privé; les travailleurs indépendants; les travailleurs et opérateurs de l'économie informelle et agricole; les ministres de cultes ; toutes autres personnes exerçant une activité non salariée. Un décret en Conseil des ministres précise les conditions et modalités d'assujettissement. Le régime d'assurance maladie obligatoire de base couvre la personne assujettie et les membres de sa famille, qui sont à sa charge, à condition qu'ils ne soient pas bénéficiaires à titre personnel d'une assurance de même nature.

Quant au régime d'assistance médicale (RAM), il est institué au profit des personnes qui ne disposent pas de ressources nécessaires

pour contribuer à l'assurance maladie obligatoire, formellement identifiées suivant les dispositions légales et réglementaires en République togolaise. Ce régime d'assistance est fondé sur le principe de l'assistance sociale et de la solidarité nationale. Sont éligibles au RAM, les personnes qui ne sont pas assujetties au régime d'assurance maladie obligatoire de base et ne disposant pas de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses inhérentes aux prestations.

L'instauration de l'AMU, qui vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales, est une innovation majeure en matière de protection sociale. Il permettra de garantir l'accès de toutes les couches de la population à des soins de santé, de qualité, à travers un mécanisme de mutualisation des risques et de la solidarité dans le financement. L'assurance maladie universelle permet, à travers un système global, cohérent et intégré, de réduire la charge des dépenses de soins de santé notamment pour les populations les plus vulnérables et favorise l'inclusion sociale qui est une priorité de la feuille de route gouvernementale, confie-t-on au gouvernement.

Que faire alors d'une AMU si le plateau technique médical n'est pas adéquat? La question a été relevée plusieurs fois par les élus du peuple lors des discussions générales sur la loi. La ministre en charge du secteur a tenu à expliquer l'interprétation du plateau technique médical par le gouvernement.

Pour Mammissilé Assih, il ne s'agit pas seulement des appareils à mettre en place dans les hôpi-

taux et centre de santé. C'est un ensemble qui va de la construction des unités de soins périphériques aux hôpitaux, en passant par toutes les mesures à prendre pour un coin de qualité aux Togolais. Elle a évoqué le projet de soins de santé essentiels de qualité pour la couverture santé universelle (SSEQUC).

Ce projet, financé par la Banque mondiale et le Togo, prend en compte l'organisation de la demande et l'offre de santé. Dans ce cadre, il est prévu la construction de deux cent (200) formations sanitaires, la réfection de trois cent (300) autres, l'équipement de ces cinq cent (500) structures de santé et leur renforcement en ressources humaines. Des investissements seront également mis en place, progressivement, en vue de la rénovation des structures de santé au niveau préfectoral et des CHR/CHU, y compris à travers le renouvellement des équipements et l'amélioration de la qualité des soins, à travers des approches innovantes associant le secteur privé.

Que deviendra l'INAM quand l'AMU deviendra effective ? La loi sur l'assurance maladie universelle a prévu la création de l'organisme qui va assurer la gestion du projet. Il s'agit de l'Agence nationale d'assurance maladie. Selon la loi votée, la gestion de l'assurance maladie universelle est confiée à un organisme de prévoyance sociale, placé sous la tutelle du ministère chargé de l'assurance maladie universelle. L'Organisme de gestion peut déléguer certaines de ses compétences à des organismes gestionnaires délégués. Un décret en conseil des ministres fixe les missions, les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Organisme de gestion.

" Le nouveau système d'assurance maladie universelle est fondé, en considérant la nécessité et l'urgence d'unifier, de renforcer, de consolider et d'assurer une meilleure coordination au profit des populations de l'ensemble des dispositifs et mécanismes de couverture maladie déjà existant et bénéficiant, de manière complète ou partielle, de la contribution de l'Etat (projets et programmes de subvention ou de gratuité en matière de santé) ", fait savoir le **gouvernement**.



LE TOGO SE PRÉPARE À LA COP26

Le Togo se prépare à participer du 31 octobre au 12 novembre prochain, à la Conférence mondiale sur le climat (COP26) de Glasgow en Écosse. Une réunion de concertation s'est ouverte à cet effet à Lomé, réunissant des représentants du gouvernement, des acteurs de la société civile et du secteur privé.

L'activité, qui intervient au lendemain de la soumission par le pays de la mise à jour de ses objectifs améliorés de réduction des émissions, contenue dans le rapport des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), doit permettre d'harmoniser les éléments concrets qui alimenteront la participation togolaise à ce rendez-vous planétaire. Cinq ans après la COP21 de Paris, le Togo ira à Glasgow, fort de nouvelles actions entreprises en faveur du climat. En effet, avec l'appui du Pnud, le pays a bénéficié de la "Promesse Climatique", une initiative de l'institution onusienne destinée à aider les pays dans leur lutte contre la crise climatique. Ceci a permis au gouvernement d'élever, avec l'implication d'autres acteurs, le niveau d'engagement du Togo. Des initiatives ont été ainsi mises en œuvre, pour conserver le système national d'aires protégées, élaborer une documentation nationale sur le changement climatique, développer des éco-villages, restaurer des terres dégradées et renforcer des communautés vulnérables.

Dans la même veine, des OSC œuvrant dans la lutte pour la préservation de l'environnement et le changement climatique sont régulièrement primées par le Pnud. "Nous devons faire en sorte qu'entre les délégations des services étatiques et ceux du secteur privé, des collectivités territoriales et de la société civile, qu'il n'y ait pas de spectateur, ni de touriste", insiste le ministre de l'environnement, Katarï Foli-Bazi. Pour rappel, le Togo ambitionne de réduire entre 11 et 31%, ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Source : @Republiquetogolase.com

LE TOGO RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC LA TURQUIE CETTE SEMAINE



Le Togo s'apprête à accueillir cette semaine le président turc Recep Tayyip Erdoğan. Ce dernier, attendu à Lomé mercredi, a entamé dimanche avec l'Angola, une tournée africaine qui le conduira également au Nigeria. Au Togo où il sera accompagné d'une forte délégation ministérielle, le leader turc entend, dans la lignée du rapprochement observé depuis l'an dernier, resserrer les liens politiques, diplomatiques et culturels, mais aussi et surtout économiques et commerciaux. "Nous allons devenir le premier partenaire commercial de l'Afrique", a-t-il d'ailleurs affirmé, avant de démarrer son périple africain.

Il est en effet espéré qu'à l'issue du séjour officiel de Recep Tayyip Erdoğan, le volume commercial entre les deux pays, jugé encore "faible", soit élevé. Ankara mise précisément sur plusieurs atouts dont dispose Lomé : la bonne tendance de croissance économique enregistrée au cours des dernières années et envisagée pour les années à venir, malgré la crise liée au covid-19, ou encore la stabilité politique dans le pays. Des accords sont ainsi prévus dans plusieurs secteurs, comme le commerce, l'agriculture ou encore l'industrie de la défense.

Des entretiens officiels auront lieu avec le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, et seront ensuite étendus aux délégations ministérielles.

Source : @Republiquetogolase.com

ZOZO

LE POSTE DE CONTRÔLE TERMINAL DU SAHEL
DÉLOCALISÉ À ATAKPAMÉ



Le poste de contrôle du transit du "Terminal du Sahel" est délocalisé sur le site de contrôle de la charge à l'essieu de Djerehouré (Atakpamé). C'est ce qu'a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'Office togolais des Recettes (OTR) à l'endroit des opérateurs économiques.

Cette délocalisation qui entre dans le cadre de l'amélioration de la performance logistique du corridor portuaire, intervient dans la foulée de la mise en service de la Plateforme Industrielle d'Adékopé, détaille l'Office. Ainsi, le constat de "vu au passage" des marchandises en transit vers les pays de l'interland se fera dorénavant sur ledit site, tel que le précise l'OTR.

Par ailleurs, cette nouvelle mesure poursuit l'objectif de l'Office qui veut alléger les contrôles et améliorer la performance logistique, tout en simplifiant les opérations pour les agents économiques qui desservent les pays enclavés ouest-africains et importent leurs marchandises depuis le port de Lomé.

Pour rappel, le contrôle de la charge à l'essieu des véhicules lourds de transport et autres est soumis dorénavant à une présentation préalable et systématique de la quittance de paiements de la TVM, en vigueur depuis fin juin 2021.

Source : @Republiquetogolase.com

TRADING GATE : UNE PERTE SÈCHE DE PLUS DE 20
MILLIARDS DE FCFA, SELON DES EXPERTS financiers



Après le grand coup de filet de la gendarmerie nationale qui a mis à la disposition de la justice togolaise les responsables des sociétés "illicites" de placement d'argent dites de trading, place au bilan des pertes orchestrées par ces opérations. Selon des sources proches du dossier, ces sociétés auraient collectées auprès des investisseurs togolais une bagatelle de plus de 20 milliards de nos francs, finalement non remboursable.

En effet, plus d'une semaine après le mandat de dépôt délivré, après audition, contre les responsables des sociétés dites de trading ou actives sur le marché de la cryptomonnaie, le point de la situation financière fait par les experts, permet de réaliser que les fonds engloutis par ces opérations "illicites" de placement d'argent, sont énormes.

Selon Ange Kétor de l'Association des professionnels des microfinances au Togo (APSPD-TOGO), largement relayé par les médias, les fonds "spoliés" aux pauvres populations "doivent dépasser les 22 à 25 milliards d'épargne".

L'expert qui fonde ses analyses sur "l'épargne qui est sortie des guichets des institutions formelles, banques et micro finances" et qui ont été investis, à perte, dans des structures de placement par des milliers d'épargnants selon des tailles diverses. D'ailleurs, souligne cet expert, les microfinances tiraient, à juste titre, depuis plusieurs mois sur la sonnette d'alarme quant à la non fiabilité de ces gains exorbitants proposés par ces sociétés de placement de fonds "illicites". Ces gains étaient estimés à quelques 50 à 100%, voire 300% des fonds investis, une chose qui devrait attirer l'attention de tout investisseur sérieux.

Rappelons que cette affaire "juteuse" pour les adeptes des gains faciles, a commencé par tourner au vinaigre du jour au lendemain, à partir du moment où les gains promis commençaient par se raréfier, semant ainsi les premiers doutes chez clients aujourd'hui spoliés. C'est suite aux inquiétudes grandissantes de ces clients qui réclamaient leurs fonds, que le gouvernement s'était saisi du dossier. En juillet dernier, le ministre de l'Economie et des finances, Sani Yaya, avait mis en place un Comité de suivi des remboursements des fonds collectés, après la suspension des activités de ces sociétés quelques mois plus tôt.

@macite.info

ECONOMIE : Léger repli de l'activité de commerce au 2^e trimestre 2021

L'activité de commerce au 2^e trimestre de 2021 reste relativement constante cependant avec une baisse marginale de 0,1% du chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} trimestre 2021. Selon les chiffres de l'INSEED, le repli observé s'explique par le recul du chiffre d'affaires des activités du " Commerce de gros et activités des intermédiaires " qui connaît une chute de 11,2% du chiffre d'affaires. Les branches " Commerce et réparation d'automobile et de motocycles " et " Commerce de détail " enregistrent respectivement des hausses de 9,6% et de 8,7%. En glissement annuel, l'activité de commerce s'apprécie de 35,5%.

Par Koudjoukabal

Au 2^e trimestre de 2021, l'activité de " Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles " s'apprécie par une hausse de 9,6% de son chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} trimestre de 2021. Cette croissance est portée par une hausse de



Une femme devant son étalage

106,0% du chiffre d'affaires de l'activité de " Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles " et une augmentation de 17,3% de celui du Commerce de véhicules automobiles".

En revanche, cette croissance se voit atténuer par une baisse de 8,5% du chiffre d'affaires de l'activité de l'entretien et réparation de véhicules automobiles " et de 14,1% de celui du " Commerce et réparation de motocycles " au cours de la période sous revue. Par rapport au 2^e trimestre de 2020, l'activité de "

Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles " s'apprécie de 43,2%.

Le " Commerce de gros et activités des intermédiaires " connaît au 2^e trimestre de 2021, comparativement au 1^{er} trimestre de 2021, une diminution de 11,3% de son chiffre d'affaires. Ce repli est dû à une baisse du chiffre d'affaires des activités de " Commerce de gros de produits agricoles bruts, d'animaux vivants, produits alimentaires, boissons et tabac " (-23,1%), de " Commerce de gros de biens de

consommation non alimentaires " (-7,4%) observée au cours de la période. Le recul se voit s'atténuer par une croissance des activités de "Commerce de gros de machines, d'équipements et fournitures " (41,7%) et celles du "Commerce de gros non spécialisé" (30,2%). En glissement annuel, le " Commerce de gros et activités des intermédiaires " s'apprécie de 19,1%

Par contre, l'activité de "Commerce de détail " au 2^e trimestre de 2021 connaît une croissance de 8,7% du chiffre d'affaires par rapport au 1^{er} trimestre de 2020. Spécifiquement, cette dynamique s'explique par une hausse de 10,6% du chiffre d'affaires de l'activité du "Commerce de détail en magasin non spécialisé " et de 8,4% de celui du "Commerce en magasin spécialisé ".

En glissement annuel, l'activité de " Commerce de détail " retrouve une forte croissance avec une hausse de 47,7% de son chiffre d'affaires de cette **branche**.

ECONOMIE : Le FMI confirme la reprise des activités au Togo

En dépit de la crise sanitaire, l'économie togolaise a poursuivi sa croissance au premier semestre de 2021, après la contraction observée au deuxième trimestre de 2020. Les secteurs de l'industrie, du commerce, des services ont retrouvé leur niveau d'activité d'avant pandémie.

Des résultats qui pourraient être compromis pour le deuxième semestre 2021, en raison des incertitudes sur l'évolution de l'épidémie. La reprise de la production est également le reflet d'une reprise soutenue de la demande (intérieure et extérieure), a précisé M. Kaffo.

Les indicateurs, à haute fréquence de croissance en glissement trimestriel indiquent que la consommation des ménages, les activités portuaires et aéroportuaires, ainsi que les productions destinées à l'exportation ont poursuivi leur croissance durant les 6 premiers mois de 2021. Au cours de cette période, les importations ont rattrapé leur niveau de 2019 tandis que les exportations sont restées stables à leur niveau de 2020, induisant ainsi une légère détérioration de la balance commerciale.

L'inflation s'est établie à 5,7% en glissement annuel en septembre, une amélioration par rapport aux 6,8% observés en juillet et août suite à la hausse des prix des produits alimentaires. Le déficit budgétaire s'est amélioré sur la première moitié de 2021 grâce à une bonne tenue des recettes fiscales, reflétant la reprise de l'activité économique, ainsi qu'une faible exécution des dépenses d'investissement.

S'agissant du secteur financier, l'appétit des investisseurs institutionnels pour les titres publics en 2020 est resté intact durant la première moitié de 2021. Les mesures de soutien à l'activité économique, prises par la BCEAO en mars 2020, continuent à produire des effets en 2021 comme le montre la diminution des taux et l'accélération du volume de crédits sur la même



Maximilien KAFFO, Représentant résident du FMI au Togo

période.

En ce qui concerne le programme du FMI avec le Togo, les discussions sont en cours et l'allocation DTS a permis d'éliminer les pressions sur les finances publiques, à court termes, donnant ainsi l'opportunité au Fonds et aux autorités de poursuivre les négociations en toute sérénité pour s'assurer que les réformes, qui vont être soutenues par le programme, sont bien calibrés aux circonstances particulières du Togo, a conclu Maximilien Kaffo.

Source : republicoftogo.com

EDUCATION : PROJET D'APPUI A LA RIPOSTE DU SYSTEME ÉDUCATIF A LA PANDEMIE DE LA COVID-19 AU TOGO (PARSEP COVID-19)

Les ministères en charge du secteur de l'éducation du Togo, ont développé un plan d'atténuation des effets de la pandémie sur ledit secteur dénommé **Projet d'Appui à la Riposte du Système Éducatif à la Pandémie de la COVID-19 au Togo (PARSEP COVID-19) et soumis au financement de la Banque mondiale. Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été préparé pour faire en sorte que les aspects environnementaux et sociaux des activités du projet soient bien pris en compte de manière écologiquement durable.**

Le Projet de Réponse du Système Éducatif du Togo à la COVID-19 sera mis en œuvre à travers trois (03) composantes : Composante 1 : Assurer la continuité de l'éducation ; Composante 2 : Assurer la réouverture sécurisée des écoles et le retour des élèves à l'école.; Composante 3 : Gestion du projet, renforcement des capacités et Suivi-évaluation.

Selon les initiateurs du projet, l'objectif de développement du projet (ODP) est : d'accroître l'accès à l'enseignement à distance de la 1^{ère} à la 10^{ème} année d'enseignement et soutenir la réouverture

sécurisée et efficace des écoles.

Le Projet de Réponse du Système Éducatif du Togo à la COVID-19 sera mis en œuvre à travers trois (03) composantes : Composante 1 : Assurer la continuité de l'éducation, subdivisée en deux sous composantes dont : Sous-composante 1.1 : Soutenir l'apprentissage à distance pour les élèves de la 1^{ère} à la 10^{ème} année d'enseignement.

Compte tenu du contexte d'accès inéquitable à l'internet et aux technologies de base au Togo, l'objectif de cette sous-composante est d'appuyer la mise en œuvre d'approches multimodales d'apprentissage à distance pour les élèves de la 1^{ère} à la 10^{ème} année d'enseignement afin d'assurer la continuité éducative et afin d'atteindre le plus grand nombre d'apprenants. Compte tenu des facteurs d'équité (ex : groupe d'âge, niveaux d'éducation, emplacement géographique, lieu de résidence, statut socioéconomique, genre, apprenant avec handicap), le projet financera la conception et le déploiement de l'apprentissage à distance en utilisant une combinaison de modalités pour atteindre un plus grand nombre d'apprenants.

Les contenus d'apprentissage à

distance seront développés, enregistrés et délivrés aux élèves à travers des émissions radio et télévisées, et des technologies de communication hors / en ligne. Les élèves pourront accéder aux cours diffusés sur les chaînes de télévision et radios nationales, locales et communautaires. Des mesures adéquates seront prises pour répondre aux besoins des élèves avec handicap. Par exemple, les cours diffusés à la télévision seront traduits en langage adapté des signes, et des documents imprimés en braille seront distribués aux élèves ayant une déficience visuelle. De plus, le projet financera la production, l'impression, et la distribution de documents de cours sur des supports papier imprimés.

Ces imprimés seront envoyés aux directions régionales de l'éducation pour reproduction et mise à disposition des inspections pour distribution dans les écoles. La priorité de l'apprentissage à distance sera donnée aux classes d'examen. Dans le cadre de cette sous-composante, le projet financera les heures de diffusion à la télévision et à la radio. Le MEPS collaborera avec le Ministère des Postes, de l'Economie Numérique

Suite à la page 6

COVID 19 : La décrue des contaminations se poursuit

Alors que les nouveaux chiffres liés aux contaminations du coronavirus, on peut dire que le gouvernement a vu juste en prenant des mesures drastiques pour juguler la pandémie. A la date du 17 Octobre 2021, le Togo affichait 446 cas actifs de personnes testées positives au coronavirus. Un mois plus tôt, c'est-à-dire le 19 Septembre 2021, le pays comptait 3960 cas actifs. La semaine d'avant, le 11 Septembre, ce chiffre était de 4901. On peut reconnaître que les dispositions prises par le gouvernement, le 09 Septembre dernier, ont été efficaces. Couplées avec le regain des vaccinations, dont le pourcentage est évalué à 15% des tranches d'âges ciblés, le pays peut s'estimer heureux de mener, à sa juste valeur, son combat contre la maladie.

Les efforts du gouvernement sont donc maintenus avec de nouvelles doses de vaccins qui sont arrivées. Il s'agit de 301 860 doses supplémentaires de vaccin Pfizer avec le Togo, un don des USA. " Nous partageons ces doses en toute sécurité, équitablement et sans conditions. Nous le



Col Djibril Mohaman, Coordinateur de la CNGR

faisons dans le seul but de sauver des vies ", lit-on sur un communiqué de l'Ambassade des USA au Togo. Qui fait savoir que ce lot double le nombre de vaccins Pfizer, de haute qualité, que les États-Unis ont déjà donné au Togo et porte le nombre total de vaccins donnés au Togo par les USA à 607 230.

Ces nouvelles doses de vaccin vont contribuer à accroître le nombre de vaccinés, qui a dépassé le million de personnes au Togo.

C'est le lieu d'appeler les Togolais à se faire vacciner. Car,

malheureusement, les fréquences des décès, dus à la maladie, ne baissent pas. De 211 décès enregistrés la date du 17 Septembre 2021, le chiffre a atteint 239 un mois plus tard. Et la plupart de ces personnes décédées n'étaient pas vaccinées. On a beau jacasser sur le vaccin, c'est lui qui a permis aux pays européens de reprendre rapidement les activités et de permettre aux populations de vaquer librement à leurs occupations. Les Togolais doivent s'y mettre sérieusement. La mort escomptée pour les premiers qui ont

reçu les doses, tarde à venir. Malheureusement, c'est le contraire qui se produit. Un (01) nouveau décès a été enregistré le samedi, chez une personne non vaccinée et porteuse de comorbidités, portant le nombre total de décès à 239. Faisons alors le bon choix.

Selon les statistiques annoncées le dimanche 17 Octobre, Treize (13) des 1053 personnes testées sont positives, portant le nombre total de cas positifs à 25899. Ces 13 personnes, dont les âges sont compris entre 5 et 81 ans, se répartissent comme suit : deux (02) cas parmi les contacts : 2 femmes dans la préfecture d'Agoè ; trois (03) cas parmi les suspects : 1 homme dans la préfecture d'Agoè, 1 femme et 1 homme dans la préfecture du Golfe ; un (01) cas parmi les voyageurs : 1 homme dans la préfecture du Golfe ; sept (07) cas parmi les dépistés : 1 femme dans la préfecture d'Agoè, 1 femme et 5 hommes dans la préfecture du Golfe. Cinquante-six (56) guéris ont été enregistrés portant le nombre total de patients guéris de COVID-19 à 25194. Le nombre de cas actifs est de 466.

Éducation : Soulagement des parents d'élève de EPP AKATO-Viéépé

Fidèle à ses objectifs, l'association un " Geste " Pour l'Avenir UGPA a encore brillé par son sens d'humanisme, en soutenant les élèves démunis de l'Epp akato-viéépé, dans la commune Golfe 7, en fournitures scolaires. Cette action vient soulager les parents qui n'ont pas de moyens d'offrir des fournitures scolaires à leurs enfants. Elle va surtout permettre aux élèves de bien passer l'année scolaire.



Photo de famille des bénéficiaires

Ils étaient plus d'une centaine d'élèves sélectionnés par le corps enseignant comme étant les élèves nécessiteux à bénéficier de ce don. Les Kits distribués aux élèves sont composés des cahiers, de stylos, d'ardoises, de couvertures plastiques, de tailles crayons, de gommes, de crayons, des crochets de couleurs et des ensembles géométriques. " Il s'agit pour nous d'assister ces enfants-là avec ces articles scolaires qui sont essentiels pour les apprenants et cela répond à l'un de nos objectifs. On sait que nos gouvernants font de leurs mieux mais, on sait que cela est insuffisant et donc, il faut l'apport des ONG, Associations, partenaires pour venir compléter certains besoins et c'est notre devoir à tous " a indiqué Patrick Ahontor Secrétaire Général de l'UGPA. Élèves, enseignants et quelques parents d'élèves, qui étaient présents lors de la cérémonie, n'ont pas caché leur joie, et leur reconnaissance à l'endroit des membres de l'UGPA.

"Ce geste est venu à point nommé pour combler les besoins

de ces élèves nécessiteux. Nous tenons à remercier l'association qui a pensé aider les enfants en cette rentrée scolaire et nous souhaitons que cette initiative se pérennise puisque ça a comblé la grande partie des besoins de ces élèves sans soutien. Nous manquons de bâtiments scolaires et des tables-bancs et nous espérons que nos partenaires vont aussi

nous aider en ce sens " a dit Gédéon Kouma TSEGNON, un des enseignants à l'EPP Akato-Viéépé.

Adam Bassina Djato, président de l'UGPA et son partenaire Salif Sissoko, président de l'association Impact, ont fait parler leur cœur afin que cette cérémonie soit effective. Le Premier cité a fait savoir qu'il est vraiment heu-

reux de partager ces moments de joie avec les enfants qui en ont vraiment besoin. " J'en ai bénéficié aussi de ces dons lorsque j'étais enfant à Lomé ", a-t-il témoigné, rendant grâce à Dieu et lançant un appel à toutes les bonnes volontés pour une action d'envergure afin de donner du sourire aux enfants.

Il faut rappeler que l'année dernière, l'UGPA était aux côtés des élèves de l'école primaire publique Sagbado pour les mêmes objectifs.

Créée en septembre 2020, l'association "Un Geste Pour l'Avenir" intervient dans plusieurs domaines, notamment la santé, l'éducation, l'épanouissement social et surtout le bien-être des enfants. Plusieurs actions sont déjà réalisées en ce sens.

Dodo ABALO

FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19

vaccin.covid19.gouv.tg

#TogoSafe #FaisonsBLOC

REPUBLICQUE TOGOLAISE
Coordination Nationale de Gestion de la Riposte contre la COVID-19

CORONAVIRUS AU TOGO

@Covid19TG

ZOZO UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION DE FRUITS ET LEGUMES MISE EN SERVICE DANS LE ZIO



Le ministre du développement à la base, Myriam Dossou d'Almeida, a inauguré jeudi à Tsévié (Zio) une unité de production de jus d'ananas et de transformation de tomates en purée. Le projet est la concrétisation d'un partenariat tripartite, entre le Centre de ressources pour l'artisanat de Zio, le Faiej et l'agence de coopération allemande (GIZ). En plus d'apporter de la valeur ajoutée au secteur agroalimentaire national et local, l'infrastructure doit contribuer à la création d'emplois dans la localité, conformément aux ambitions portées par l'exécutif dans l'axe 2 de sa feuille de route. Egalement, se réjouit le ministre, "cette unité permettra de tirer un meilleur bénéfice du positionnement stratégique de la ville de Tsévié, notamment par rapport à la plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) qui se met progressivement en place". En effet, la ville, qui est par ailleurs chef-lieu de la région Maritime, a bénéficié ces dernières années de plusieurs projets structurants : entre autres, la mise en place d'une unité de production de matériaux plastiques d'une valeur de 15 milliards FCFA, le lancement de l'usine " Jus Délice " productrice de jus d'ananas bio à Gbatopé (5 km de Tsévié) ou encore la construction d'un nouveau marché moderne et de la maison des Jeunes et de la Femme de la ville. Source : @Republiquetogolase.com

LE CINÉMA TOGOLAIS EN ATTRACTION AU FESPACO 2021



Le Togo prend part au Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) ouvert le 16 octobre dans la capitale burkinabè. Prévu se terminer, le 23 octobre prochain, le Togo se présente en compétition avec sept œuvres cinématographiques, dans les catégories animation et films fictions.

A cette 27e édition, placée sous le thème "cinéma d'Afrique et de la diaspora, nouveaux regards nouveaux enjeux", sont notamment prévues des projections de films, des table-rondes, des masterclass et expositions.

Pour la délégation togolaise, qui a orienté sa participation autour du partage d'expérience et des avancées du pays dans le secteur, deux journées importantes sont à retenir : une conférence le 20 octobre sur le Code du cinéma et de l'image animée, récemment adopté par l'Assemblée nationale, et le 21 octobre des projections de films financés par le Fonds d'aide à la culture (FAC).

Par ailleurs, conjointement à la participation au Fespaco, le Togo expose son 7ème art, au Marché international du cinéma et de la télévision africains (MICA), la plateforme de rencontre entre producteurs, distributeurs, diffuseurs et porteurs de projets africains. L'objectif pour le pays est de promouvoir davantage le cinéma local et de relever le niveau de compétitivité du secteur, notamment à l'international.

Pour rappel, le Fespaco créé en 1969, se déroule tous les deux ans à Ouagadougou, au Burkina Faso. Sa vision est de favoriser la diffusion de toutes les œuvres du cinéma africain, de permettre les contacts et les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Source : @Republiquetogolase.com

ZOZO

DÉFIS DU FONCIER : LOMÉ A ABRITÉ LA 3ÈME
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES INSTITUTIONS FONCIÈRES
NATIONALES



Les principaux acteurs du foncier de plus de quinze pays africains étaient réunis, le mardi 12 octobre dernier à Lomé, dans le cadre de la troisième Conférence régionale des institutions foncières nationales. Ces spécialistes de la question foncière avaient pour objectif de plancher sur les défis et la problématique foncière dans l'espace des pays participants.

Cette rencontre sous régionale (qui s'est tenue en présentielle et en visioconférence) a été une occasion pour le pays de Faure Gnassingbé, de partager son expérience en matière de réformes foncières avec les participants, ceci dans l'optique, entre autre, de renforcer les capacités des participants, approfondir le dialogue, et promouvoir ainsi la diffusion d'informations.

Au titre des réformes, le Togo peut se targuer d'avoir réussi à faire la refonte de son code foncier et domaniaux d'ailleurs en vigueur depuis 2018, à mettre en place une base de données sur le foncier, à dématérialiser les formalités de demande de mutation définitive, et le permis de construire, notamment dans le Grand Lomé. La gouvernance foncière au Togo a permis un accroissement de l'accès aux terres, à la protection des droits fonciers légitimes, et à l'élaboration d'un cadre foncier général.

"Le foncier représente aujourd'hui un instrument de développement et constitue un élément indispensable à la vie de famille, de la communauté, de la nation, pour la majorité des pays qui sont à vocation agropastorale", a souligné le ministre togolais de l'urbanisme et de l'habitat, Me Koffi Tsolényanou.

@macite.info

SOUTIEN À L'ÉDUCATION EN AFRIQUE : LA FONDATION
JENY KAKPO AU PREMIER PLAN



Jenny Kakpo, veut apporter sa contribution à l'épanouissement de la jeunesse en Afrique. La grande dame de la mode et artiste peintre, a également un grand cœur. Sa fondation s'apprête à offrir des kits alimentaires ainsi que des fournitures scolaires aux élèves dans plusieurs pays du continent. Pour un début, près de huit pays sont dans son viseur. Mais avant ce périple, Jenny Kakpo et sa fondation sont en campagne de mobilisation de fond.

Comme pour son engagement dans la lutte contre la misère en Afrique, la Fondation Jenny Kakpo a décidé d'œuvrer pour la promotion de l'éducation. Dans cette optique, la brave dame mobilise des fonds pour financer des cantines scolaires et offrir des fournitures scolaires aux écoliers. Il s'agit, par cette noble action, de redonner le sourire à tous ces enfants démunis. Selon la brave dame, un petit geste de la part de tous, peut contribuer à changer la vie de millions d'enfants du continent africain qui attendent un coup de pouce pour réussir.

Pour réussir cette action de bienfaisance, Jenny Kakpo ne perd pas de vue l'effort personnel. La dame organise des ventes d'habits, de livres et d'objets de valeurs pouvant lui rapporter un peu de moyens pour la réalisation de ce projet, devenu presque une obsession. Elle veut aussi compter sur de bonnes volontés, comme le talentueux musicien Neil Oliver qui a décidé de rejoindre la Fondation Jenny Kakpo.

L'opération de collecte de fond va s'étaler sur trois mois, notamment du 08 octobre au 30 décembre prochain. Toute personne sensible à la cause qui défend cette fondation éponyme, peut se manifester en envoyant au minimum 10 euro ou 5000 FCFA sur les comptes Floopz (228 99 72 27 39) ou Tmoney (228 90 04 65 24) de la fondation.

Votre geste peut donner du sourire à un enfant d'Afrique !

@macite.info

DIALOGUE POLITIQUE TOGO-UE :

L'UE salue les efforts du Togo dans la gestion de la crise pandémique

La 22e session du Dialogue politique Togo - Union européenne s'est tenue hier lundi, à Lomé. Co-présidée par le Prof. Robert DUSSEY, Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur et Joaquín TASSO VILALLONGA, Ambassadeur de l'Union européenne près la République togolaise, cette rencontre périodique et régulière, fondée sur l'article 8 de l'Accord de partenariat ACP-UE, a permis aux deux parties d'échanger sur les questions politiques, économiques, sociales et afro-européennes d'intérêt commun.

Les discussions ont porté, dans un premier temps, sur la situation sanitaire créée par la COVID-19 et sur son impact social. Le Togo a, une nouvelle fois, salué l'accompagnement solidaire de l'Union européenne ainsi que de ses Etats membres, dans la riposte contre la pandémie, et la réduction de son impact socioéconomique. La partie européenne a saisi l'occasion pour saluer les efforts du Togo dans la gestion de la crise pandémique et, plus particulièrement, l'avancement de sa campagne de vaccination.

Abordant la question de l'égalité



té des genres et les multiples défis liés à sa réalisation, l'Union européenne a félicité le Togo pour son excellente performance, en matière de promotion du leadership féminin, qui a conduit au classement du pays par la Banque mondiale au rang de 1er pays d'Afrique de l'Ouest et de 7e pays d'Afrique subsaharienne promoteur des femmes à des postes de responsabilité. Les deux parties se sont engagées à maintenir, promouvoir et renforcer les projets et programmes, visant à faire de l'égalité des genres une réalité.

Le troisième sujet de l'ordre du

jour était la concertation nationale entre les acteurs politiques au Togo en vue des prochaines élections régionales que l'Union européenne souhaite libres et transparentes, avec des résultats acceptés par tous. Le Togo a rassuré la partie européenne du caractère inclusif de la concertation nationale et du processus de préparation des futures élections régionales.

Le dialogue a également porté sur la gouvernance économique. L'Union européenne a salué les progrès accomplis par le Togo ces dernières années, notamment dans les domaines des finances

publiques et du climat des affaires. Les deux parties ont souligné l'importance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption dans la réalisation du développement durable et se sont engagées à renforcer leur coopération en matière des droits de l'homme et en particulier la préparation de l'Examen Périodique Universel.

Notons que c'est le ministre d'Etat, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires, qui était le Chef de la délégation togolaise.

EDUCATION : PROJET D'APPUI A LA RIPOSTE DU SYSTEME ÉDUCATIF A LA PANDEMIE DE LA COVID-19 AU TOGO (PARSEP COVID-19)

Suite de la page 4

et des Innovations Technologiques pour établir de nouveaux partenariats avec les radios communautaires, publiques, privées et la télévision nationale (télévision togolaise - TVT) afin d'inclure les programmes éducatifs dans leurs horaires d'émissions quotidiennes. De plus, le MEPS propose d'améliorer les canaux d'enseignement radio existants en élargissant les partenariats pour atteindre toutes les régions. Finalement, le projet appuiera la création d'une plateforme d'apprentissage à distance à travers l'acquisition d'un logiciel. L'extension et le déploiement d'une plateforme d'apprentissage à distance seront réalisés dans le cadre du projet IDA-PME en préparation.

Sous-composante 1.2 : Soutien aux enseignants et aux parents en faveur d'un apprentissage à distance/ domicile efficace L'objectif de cette sous-composante est d'aider les enseignants et les parents en faveur d'un apprentissage à distance/domicile efficace. Le Projet financera la formation des enseignants aux méthodes d'enseignement à distance et à l'élaboration de contenus d'apprentissage à distance, dispensée sous forme de courtes séances de formation en ligne.

La formation cible les enseignants de pour la vérification et l'approbation de la Banque, avant que le remboursement ne soit autorisé. Le protocole de vérification



Le ministre Dodzi Kokoroko

sera précisé dans le manuel. Le paiement du premier mois de salaire pourrait être effectué avant la prochaine rentrée scolaire et le paiement des deux mois restants au début de la prochaine rentrée scolaire (octobre et novembre). Le MEPS étudiera la possibilité d'utiliser les systèmes de paiement existants comme NOVISSI (Programme de Revenu Universel de Solidarité) pour le paiement des salaires.

Une base de données actualisée des enseignants volontaires sera mise à disposition pour le protocole de vérification et les audits, le cas échéant. Sous-composante 2.2 Subventions scolaires ciblées pour soutenir la préparation et le fonctionnement des comités de gestion des établissements (COGEP et COGERES) Cette sous-composante appuiera les subventions scolaires qui seront allouées une fois sous forme de montant forfaitaire à

environ 5 700 écoles primaires et du premier cycle du secondaire des zones les plus défavorisées.

Les subventions scolaires financeront les dépenses liées au fonctionnement des Comités de gestion des écoles et collèges (COGEP et COGERES) afin de mieux accompagner la mise en œuvre, la supervision et le suivi des activités WASH en étroite collaboration avec les Organisations non-gouvernementales dans les écoles les plus défavorisées.

L'allocation variera entre 150 à 250 dollars Américains et sera versée par école par an (pour un total d'environ 0.64 million de dollars Américains). Sous-composante 2.3 : Campagnes médiatiques de sensibilisation en faveur du retour à l'école et programmes de remédiation pour les élèves à risque Le projet appuiera ainsi : (i) le déploiement de campagnes médiatiques de retour à l'école avant la

réouverture des écoles pour motiver les élèves à retourner en classes et (ii) la mobilisation des communautés pour transmettre des messages importants aux familles, aux membres de la communauté, aux enseignants, aux élèves et aux parents sur la prévention de la maladie en déployant des campagnes radio visant à encourager les bonnes pratiques d'hygiène pendant la crise pour la sécurité de tous.

Des spots audios seront produits en français et traduits en 18 langues nationales pour être diffusés sur 36 stations de radios communautaires à travers le pays ainsi que des émissions interactives qui seront diffusées sur les antennes des stations de radio partout dans le pays. Dans la mise en œuvre de cette sous-composante, le MEPS va s'inspirer des expériences existantes acquises par des agences onusiennes telles que l'UNICEF en termes de C4D. Les paquets C4D ciblent les membres de la communauté (parents, enfants, filles et garçons, société civile, etc.) et mettent principalement l'accent sur l'importance de la continuité scolaire, de la prévention des maladies et des messages basés sur le genre. Le projet financera la mise en œuvre de programmes de remédiation pour soutenir les enfants à risque. L'évaluation des apprentissages des élèves après la crise aideront à déterminer le nombre d'apprenants à la traîne.

A suivre...



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'entreprise spécialisée dans le textile ITC Rmg va implanter 750 machines à tricoter rectilignes au sein de la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) au Togo

Adetikopé, 11 octobre 2021 - La PIA a le plaisir d'annoncer la création en son sein, d'une entreprise de confection textile de classe mondiale baptisée "Togo Clothing Company". L'investissement total est évalué à 20 milliards de Francs CFA, il devrait générer 23 milliards de Francs CFA de valeur à l'exportation par an et créer 2 000 emplois directs.

La Togo Clothing Company (TCC) a été créée par ITCRmg, une entreprise qui a une solide expérience dans la fabrication et le commerce de vêtements et qui compte des acheteurs dans le monde entier tels qu'Ellesse, Beverly Hills Polo Club, Kappa, Louis Philippe et bien d'autres.

La TCC fera partie du parc textile durable de pointe de la PIA et fournira des services tout au long de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement en coton traçable et responsable à une infrastructure logistique de premier ordre en passant par les énergies renouvelables (dont des panneaux solaires). La construction de l'unité de confection débutera en novembre 2021 et l'exploitation devrait commencer en mai 2022. Une fois achevée, l'usine comprendra un total de 750 machines à tricoter et devrait générer 2 000 emplois directs.

La TCC respectera les normes sociales et environnementales les plus strictes et créera un modèle durable révolutionnaire dans le textile en Afrique de l'Ouest. La compétitivité de la production en termes de prix devrait être comparable à celle de concurrents internationaux tels que l'Inde, le Bangladesh, le Cambodge ou la Chine.



Sani Yaya, ministre togolais des Finances

« La création de la Togo Clothing Company est l'accomplissement d'une étape importante pour la toute récente Plateforme Industrielle d'Adetikopé. Ce succès s'inscrit dans la vision du Président de la République, SEM Faure Essozima Gnassingbé de positionner le Togo comme une plaque tournante régionale de l'industrie textile. Cette réalisation montre ce que des investisseurs habiles et audacieux peuvent faire au Togo. »



Zahir Sait, PDG, International Trading Company Rmg

« La Togo Clothing Company est une réalisation majeure à la fois pour le Togo et pour ITCRmg. Cette nouvelle usine de fabrication va générer des milliers d'emplois localement. Un accent particulier sera mis sur l'autonomisation des femmes. Une formation technique dans la fabrication de vêtements, le développement des compétences et la rationalisation de la chaîne d'approvisionnement locale entraînant des marges accrues et une empreinte carbone réduite dans le cadre de notre initiative de développement durable seront les points forts immédiats du projet. »

À propos de PIA

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) est un partenariat public-privé entre la République du Togo et Arise Integrated Industrial Platforms (IIP). Arise IIP développera, financera, construira et gèrera cette plateforme industrielle dédiée à la transformation des ressources naturelles du Togo et les exportations agricoles. La PIA se concentre principalement sur le coton, l'agro-industrie, la logistique et d'autres secteurs (mobilité électrique, etc.). Les opérations ont démarré en juin 2021. La PIA devrait générer un bénéfice économique et social important pour le Togo avec la création de plus de 100 000 emplois, y compris des emplois industriels pour les femmes.

À propos d'ITCRmg

International Trading Company (ITCRmg) est un fabricant de textile basé en Inde. Depuis 2001, l'entreprise produit une large gamme de produits tricotés : pulls, pull-overs, cardigans, écharpes, gants et bonnets pour hommes, femmes et enfants. ITCRmg fournit des clients internationaux célèbres (Macy's, Van Heusen, Tommy Hilfiger, Louis Philippe). La société exploite quatre unités de production en Inde.

ARISE IIP : www.ariseiip.com

PIA : <https://pia-togo.com>

Contact :
media@arisenet.com





LE F1 MAX 4G À CE PRIX ! J'ACHÈTE PIAAAM...



~~38 400~~ FCFA
15 900 FCFA



4G

F1 MAX



DOUBLE SIM



ROM 8GB + RAM 1GB
LECTEUR MICRO SD
JUSQU'À 32 GB



13MPX DOUBLE CAMERA + DOUBLE FRONT CAMERA 5MPX



BATTERIE AMOVIBLE 3500MAH



4G WIFI
HOTSPOT WIFI
BT A-GPS



LECTEUR D'EMPREINTE DIGITALE

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles
Offre valable jusqu'au 31 octobre 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

